



ACCES REGIONAL A L'ELECTRICITE ET PROJET DE TECHNOLOGIE DE STOCKAGE D'ENERGIE PAR BATTERIE(BEST) - P167569

DEMANDE D'EXPRESSIONS D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTATION – SÉLECTION INDIVIDUELLE DES CONSULTANTS)

RECRUTEMENT D'UN SPÉCIALISTE JUNIOR EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE NG-CEDEAO-DEM-416842-CS-INDV

Date de clôture : 10 Mai 2024 à 17h00 GMT

Contrat : Montant forfaitaire

Position: Spécialiste junior des sauvegardes environnementales et sociales

E-mail pour la soumission : ecowas-reap@ecowas.int ; et copie à lkouassi@ecowas.int ,
banwone@ecowas.int , akoumoin@ecowas.int

1. INTRODUCTION

La CEDEAO a mené une politique de développement de la production et du transport d'électricité pour établir un marché régional de l'électricité dans sa zone. En complément de cette politique, la CEDEAO s'engage désormais à promouvoir un accès massif à l'électricité pour ses populations. Ainsi, la CEDEAO a initié, avec l'appui de la Banque Mondiale, le Projet Régional d'Accès à l'Electricité, CEDEAO-REAP, conçu avec une approche régionale. Le projet est mis en œuvre en plusieurs phases pour couvrir progressivement 11 pays, dont 9 de la CEDEAO.

La phase 1 du projet, REAP1, couvre la Gambie, la Guinée Bissau et le Mali et est mise en œuvre sur la période 2019-2023, voire 2024. L'objectif est de permettre à 2,04 millions de personnes de bénéficier du service électrique. Le financement est de 225 millions USD. Les composantes de cette phase 1 sont (i) la construction des réseaux de distribution d'électricité, (ii) l'assistance d'un ingénieur conseil pour la supervision des travaux et (iii) la coordination de l'exécution par les unités d'exécution du projet (UMOP) dans les pays et une unité de coordination régionale (URC) à la Direction de l'Energie et des Mines de la CEDEAO. Ensuite, la phase 2 du projet a commencé avec une composante supplémentaire d'installation de batteries pour le stockage d'énergie, ce qui a conduit à ce que cette phase 2 soit désignée comme BEST pour le stockage d'énergie par batterie du projet régional d'accès et de technologie à l'électricité.

Le BEST couvre la Mauritanie, le Niger et le Sénégal pour l'électrification et la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger pour les batteries. Le financement s'élève à 465 millions USD (316 pour l'électrification et 149 pour les

batteries). Les composantes de ce projet BEST sont (i) la construction des réseaux de distribution d'électricité, (ii) l'installation de batteries de stockage d'énergie, (iii) l'assistance d'ingénieurs conseils pour la supervision des travaux d'électrification et d'installation des batteries et (iv) la coordination de la mise en œuvre par des unités nationales d'exécution du projet (UMOP) dans les pays et une unité de coordination régionale (URC) à la Direction de l'Energie et des Mines de la CEDEAO qui reste l'URC du REAP1.

L'Unité Régionale de Coordination (URC) est composée d'un Coordonnateur, d'un Assistant Principal, d'un Comptable et de nombreux autres Experts basés à la fois à Abuja et, à temps partiel, situés en dehors du Nigéria.

Les aspects de sauvegarde environnementale et sociale du projet sont coordonnés par le personnel de l'URC :

- Un spécialiste principal des sauvegardes environnementales, à temps partiel et non basé à Abuja, mais responsable principal de la surveillance étroite de toutes les activités environnementales tout au long de la mise en œuvre du projet ;
- Un spécialiste principal des sauvegardes sociales, à temps partiel et non basé à Abuja, mais responsable du suivi étroit de toutes les activités sociales tout au long de la mise en œuvre du projet ;
- un spécialiste junior des sauvegardes environnementales et sociales, en poste à temps plein à Abuja, qui contribuera au suivi global des activités environnementales et sociales du projet, assurant la coordination régionale en relation avec les spécialistes seniors ci-dessus et fournissant un soutien au coordonnateur de l'URC.

Conformément à ce qui précède, la Commission de la CEDEAO envisage de recruter un **spécialiste environnemental et social junior pour l'URC**. Ce spécialiste travaille sous la supervision du coordonnateur de l'URC.

2. TACHES À ACCOMPLIR

Le spécialiste junior des sauvegardes environnementales et sociales travaillera en collaboration avec (i) les spécialistes environnementaux et sociaux principaux qui fourniront des contributions techniques sur demande, et (ii) les spécialistes environnementaux et sociaux et les experts concernés des CEP. Au sein de l'équipe URC, il sera généralement responsable de l'enregistrement et de la coordination des activités environnementales et sociales du projet, y compris le suivi de la mise en œuvre du PGES et du PAR, et de la préparation de rapports sur toutes les activités environnementales et sociales avec la contribution du responsable principal de l'environnement et du PAR. Spécialistes sociaux. Avec les orientations des experts seniors, il/elle veillera à la conformité des activités de préparation et de mise en œuvre des projets avec les normes environnementales et sociales de la Banque mondiale, des pays et de la CEDEAO. Il/elle entreprendra des activités qui comprennent, sans s'y limiter, les suivantes :

- (i) Supervision des sauvegardes environnementales et sociales globales dans la préparation et la mise en œuvre du projet sous la direction générale du coordonnateur de l'URC et sous la direction d'experts de haut niveau ;
- (ii) Fourniture de la coordination nécessaire et des contributions pertinentes à la préparation des études environnementales et sociales pour le projet en cours de préparation et de mise en œuvre ;
- (iii) Appui au coordonnateur de l'URC dans la gestion de projet ;
- (iv) Assistance au recrutement de consultants environnementaux et sociaux, y compris la rédaction des TdR , l'estimation du budget, l'évaluation des consultants, la négociation et la préparation des contrats ;
- (v) Veiller à ce que les documents d'appel d'offres et les contrats comprennent les dispositions environnementales et sociales nécessaires ;

- (vi) Participation à l'examen de l'évaluation environnementale et du rapport social et rapport sur les questions environnementales et sociales spécifiques liées au projet aux institutions financières ;
- (vii) Préparation des grandes lignes des problèmes ou des risques environnementaux à aborder dans les contrats ou les documents de financement, le cas échéant ;
- (viii) Réunions régulières avec les CEP des pays pour enregistrer les performances E&S des projets ;
- (ix) Coordonner la préparation des rapports de suivi environnemental et social requis par les pays, y compris les rapports sur l'état de mise en œuvre du PGES et du PAR ;
- (x) Préparation des rapports de suivi E&S de la RCU ;
- (xi) Analyse des rapports de mise en œuvre du projet pour garantir que tous les travaux sont réalisés en totale conformité avec les politiques environnementales et sociales ;
- (xii) Suivi du processus de réclamation et évaluation des commentaires et plaintes des PAP sur les questions de réinstallation et d'autres questions environnementales et sociales pertinentes, et recommandation d'actions pour résoudre les problèmes correctement identifiés ;
- (xiii) Coordonner la préparation des rapports sur la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale, des aspects clés de la Santé et de la Sécurité au Travail et du Plan d'Action de Réinstallation, en mettant l'accent sur les mesures de soutien au genre et aux personnes vulnérables ;
- (xiv) Participation aux missions de supervision et entreprendre des missions E&S supplémentaires si nécessaire ;
- (xv) Autres activités, selon les instructions du coordonnateur de l'URC.

Le spécialiste environnemental et social junior doit être prospectif et proactif et avoir également une bonne réponse à toutes les commandes de la situation supervisée ou du coordonnateur de l'URC et de la direction de l'énergie et des mines de la CEDEAO.

3. LES EXIGENCES DE QUALIFICATION

Diplômes et compétences

- i. Doit être titulaire au minimum d'un baccalauréat ou équivalent en sciences de l'environnement, en sciences sociales ou en génie de l'environnement ;
- ii. Bonne maîtrise des technologies de l'information et des outils de communication ;
- iii. Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire ;
- iv. Utilisateur informatique expérimenté, incluant une excellente connaissance de la suite MS-Office;
- v. Excellentes compétences en matière de rédaction, de présentation et de reporting.

Expérience de travail générale

- i. Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans les activités environnementales et sociales, de préférence dans l'évaluation de l'impact environnemental et social des projets d'infrastructure.

Expérience de travail spécifique

- i. Avoir été impliqué dans au moins deux (2) études d'évaluation d'impact environnemental et social sur un projet électrique, en particulier dans des projets d'extension ou de

- renforcement du réseau ou dans des projets d'électrification HT/BT ou de production d'électricité au cours des cinq (5) dernières années ;
- ii. Expérience et compréhension de la méthodologie des règles et réglementations environnementales et sociales de la Banque mondiale ou de tout projet financé par un donateur ;
 - iii. Familiarité avec les lois et réglementations spécifiques au pays
 - iv. Avoir des connaissances et une expérience en Genre/VBG-SEAH
 - v. Une expérience dans les projets énergétiques de la région de la CEDEAO sera un avantage.

4. EXIGENCES LINGUISTIQUES

Les candidats doivent parler et écrire couramment le français et l'anglais ; et avoir d'excellentes compétences en matière de rédaction, de présentation et de reporting ; la connaissance du portugais sera un plus.

5. CONTRACTER

Contrat Temps Plein (Forfait) postule pour ce poste. Ce poste est soumis à une rémunération compétitive.

6. LIEU D'AFFECTATION

Abuja Nigeria dans les bureaux de la CEDEAO.

7. DURÉE

Période d'un (01) an extensible sous réserve de performances satisfaisantes, comprenant une période probatoire de trois (03) mois.

8. SOUMISSION DE LA DEMANDE

- a. Le document de candidature doit être composé de : **Un CV mis à jour, une lettre de motivation et des pièces justificatives, le tout numérisé dans un seul fichier PDF joint.**
- b. Des informations complémentaires peuvent être obtenues uniquement par email à l'adresse suivante : ecowas-reap@ecowas.int avec copie à lkouassi@ecowas.int et banwone@ecowas.int . Ces adresses sont destinées à la demande d'informations complémentaires. La soumission de la candidature doit être effectuée via l'adresse e-mail fournie pour la REOI au paragraphe suivant « 8.c ».
- c. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le **10 mai 2024 à 17h00 GMT.** à à l'adresse : ecowas-reap@ecowas.int avec copie à lkouassi@ecowas.int , banwone@ecowas.int , akoumoin@ecowas.int . Tout autre livraison ne sera pas prise en compte.